

Innovation spatiale et eco technologique

Année	5	Heures CM	14	Caractère	option	Code	M91AIE-AP1
Semestre	9	Heures TD	84	Compensable	oui	Mode	Atelier
E.C.T.S.	12	Coefficient	5	Session de rattrapage	oui		

Responsable : M. Rouyer

Objectifs pédagogiques

UN ÉQUIPEMENT POUR UNE VILLE MOYENNE

Économie constructive pour de nouveaux usages citoyens

coordination : Rémi Rouyer (architecte, professeur ENSAN), en partenariat avec le studio de S. Rinckel (M1.1)

intervenants extérieurs : Jean-Marie Dancy (architecte), Architectes des bâtiments de France (ABF), économiste.

partenaires : en cours d'élaboration, ville de taille moyenne du Grand Est dotée d'un projet « Action Cœur de Ville » en partenariat avec le programme du Ministère de la cohésion des territoires.

Le projet vise à élaborer et développer un nouveau type d'équipement dans une ville moyenne du Grand Est (Bar-le-Duc, Chaumont, à confirmer) en rassemblant au sein d'un même ensemble architectural des services et des activités dispersés, afin d'expérimenter de nouvelles formes de centralité urbaine et d'usages citoyens.

Nombre de villes de taille moyenne en France assistent au dépeuplement et à la dévitalisation commerciale de leur centre ancien au profit des faubourgs et de la périphérie, mettant en péril la qualité de leur patrimoine architectural et urbain. Une spirale infernale s'est instaurée entre la dégradation du bâti, la faible valeur immobilière et l'atonie du centre ville, qui rend difficile la vie quotidienne, l'attraction de nouveaux résidents et la création d'activités.

Un réseau de villes moyennes dans le Grand Est a engagé des projets de revitalisation de leur centre dans le cadre du programme national « Action Cœur de ville », avec l'appui de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et de la Banque des Territoires, pour imaginer des solutions viables économiquement et respectueuses des règles patrimoniales.

Qu'est-ce que l'architecture et la pensée constructive peuvent apporter à cette problématique et comment peuvent-elles contribuer à la dynamique de régénération urbaine ?

Contenu

Ce studio entend expérimenter les instruments d'un projet basé principalement sur la « section transversale ». Il s'agit, par cette « vision en coupe » de mettre en évidence la capacité de certains dispositifs spatiaux à superposer une pluralité de qualités de la vie urbaine. Ce mode de représentations doit permettre de se saisir de cette complexité et de faire émerger de nouvelles interactions entre architecture, paysage et environnement urbain.

Dans ce projet, sera mobilisé le savoir architectural et technique qui mêle « art d'habiter » et « art de bâtir » afin de mettre au point des typologies architecturales bon marché, pour créer à la fois de nouvelles formes d'urbanité en ville moyenne, et offrir des qualités spatiales permettant la cohabitation d'usages et d'activités multiples. Une attention particulière sera portée à la pensée constructive et à une économie raisonnée du projet visant un maximum d'effets architecturaux et d'usages avec un minimum de moyens.

Seront également convoqués des savoirs technologiques (agricoles, environnementaux, climatiques, énergétiques) censés ménager le milieu naturel. Tout en provenant des disciplines les plus diverses, ils seront considérés ici non pas comme des savoirs extra architecturaux, mais comme faisant partie de la construction de l'espace habitable.

Incorporer des technologies propres au contrôle de l'environnement naturel à la fabrication de l'habitat, des activités et des espaces publics, pourrait engager une alternative à la politique purement restrictive des architectures éco-compatibles et des éco-quartiers.

L'ouverture à cette réflexion nécessitera d'engager une expérimentation du projet capable de manipuler à la fois l'intelligence spatiale et constructive de l'architecture et d'exploiter toutes les dimensions physiques et spatiales du territoire investi, pour inventer de nouvelles combinaisons entre milieu bâti et dispositifs éco-technologiques.

Pour mettre au point le scénario des usages, nous nous appuyerons sur un ensemble de réalisations existantes (maison des services, petit équipement culturel, lieux de chalandise et de stationnement, espaces publics, aires de jeux...) qui fera l'objet d'une analyse

spécifique et permettra de déterminer les enjeux programmatiques.

Programme :

Séances 1 à 3 : Analyse contextuelle et programmatique (cartes de spatialités, séquençages, coupes-paysages, catégories spatiales). Constitution d'une banque de données de dispositifs constructifs et éco-technologiques. Recherches typologiques d'édifices multi-usages, d'espaces d'activités et d'espaces publics.

Séances 4 à 6 : Hypothèses de développements et agencements. Scénarii programmatiques et usages.

La base de donnée constitue le corpus permettant de développer des agencements de projets. Recherches de systèmes de partitions et distributions selon les usages. Élaboration de fragments de « projets urbains en coupe ».

séances 7 à 10 : Construction de maquettes et de fragments architecturaux (mode maquettes ouvertes et démontables). Précisions des qualités spatiales et constructives.

Séances 11 à 12 : Constitution banques de données images complexes et diagrammes, travail rétroactif sur les maquettes, les coupes et les fragments architecturaux.

Séance 13 : présentation des travaux devant un jury extérieur.

Mode d'évaluation

Contrôle continu et évaluation devant le jury final. Les étudiants sont évalués en fonction de :

- . leur évolution au cours du semestre,
- . la qualité et la pertinence de leur démarche,
- . la cohérence de leur proposition au regard de l'objectif de l'enseignement,
- . la qualité de la représentation de leur projet, la présentation écrite et orale de leur démarche.

Travaux requis

L'encadrement est assuré par une équipe d'architectes, d'économistes et d'acteurs locaux. L'association de ces spécialités permet aux étudiants d'agir dans toutes les phases de la conception, d'en contrôler les étapes et d'aborder plusieurs niveaux de complexité.

- . Cours et workshop : atelier hebdomadaire (suivi individuel et collectif hebdomadaire)
 - . Interventions des enseignants et des acteurs locaux.
 - . Visites de site.
 - . Présentations collectives : à mi parcours et jury final
 - . Représentation : documents graphiques et techniques, images d'insertion et de simulation, modélisation réelle et virtuelle, recours aux outils numériques (découpe laser)
 - . Présentation des projets aux partenaires.
-